


LISTE DES DELIBERATIONS
COMITE SYNDICAL DU JEUDI 23 avril 2026

01	Installation du Comité Syndical	Adopté à l'unanimité (81 voix pour)
02	Election du Président	M. Lelio PEDRINI (72 voix pour)
03	Détermination du Nombre de Vice-Présidents	Adopté à l'unanimité (82 voix pour)
04	Election des Vice-Présidents et des membres du Bureau Syndical	<p>-1^{er} VP- M. Dany CLAIRET : 77 voix pour -2^{ème} VP- Mme Anne-Sophie COLLIEZ : 76 voix pour -3^{ème} VP- M. Jean-Pierre BEVE : 60 voix pour -4^{ème} VP- M. Ludovic IDZIAK : 59 voix pour -5^{ème} VP- M. Jacky LEMOINE : 59 voix pour -6^{ème} VP- M. Arnaud MONTEWIS : 55 voix pour -7^{ème} VP -M. Marcel PRUVOST : 60 voix pour -8^{ème} VP- M. Samuel BAJEUX : 51 voix pour -9^{ème} VP- M. Gérard DUMONT : 51 voix pour -10^{ème} VP- M. Grégory FOUCAULT : 54 voix pour</p> <p><u>Autres membres du Bureau Syndical :</u></p> <p><u>Bajus</u> : Mme Emilie PETIT (82 voix pour) <u>Beugin</u> : Mme Odile LECLERCQ (82 voix pour) <u>Camblain-Chatelain</u> : Mme M. Paule QUENTIN (82 voix pour) <u>Caucourt</u> : M. Dominique LEPRINCE (82 voix pour) <u>La Comté</u> : M. Franck DA SILVA (82 voix pour) <u>Estrée-Cauchy</u> : Mme Dorothee OPIGEZ (82 voix pour) <u>Gauchin-le-Gal</u> : M. J. Pierre DELATTRE (82 voix pour) <u>Hermin</u> : M. Jean-Luc LECLERCQ (82 voix pour) <u>Hesdigneul-les-Béthune</u> : Mme Marie-Lise MARTIN (82 voix pour) <u>Houchin</u> : M. Maurice LECONTE (82 voix pour) <u>Houdain</u> : M. Dylan LAURENT (82 voix pour) <u>Marles-les-Mines</u> : Mme Audrey DUBRULLE (82 voix pour) <u>Ourton</u> : Mme Céline WINTREBERT (82 voix pour) <u>Rebreuve-Ranchicourt</u> : M. Grégory STACH (82 voix pour)</p>

05	Fixation des indemnités de Fonction aux Président et Vice-Présidents	Adopté à l'unanimité (82 voix pour)
06	Délégation de pouvoirs du Comité Syndical au Président	Adopté à l'unanimité (82 voix pour)
07	Désignation des membres de la CAO	Reporté au prochain Comité syndical
08	Commune d'Houdain / Adhésion à la compétence « restauration collective » au profit du SIVOM de la Communauté du Bruaysis à compter du 1^{er} juillet 2026	Adopté à l'unanimité (82 voix pour)
09	Commune d'Haillicourt / Adhésion à la compétence « Sécurité Publique » au profit du SIVOM de la Communauté du Bruaysis à compter du 1^{er} mai 2026	Adopté à l'unanimité (82 voix pour)
10	Modification statutaire : Changement d'adresse du siège du SIVOM	Adopté à l'unanimité (82 voix pour)

Fait à Houdain le 24 avril 2026



Le Président,
Lelio PEDRINI